

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 7 (1968-1969)
Heft: 29

Rubrik: Les sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES SOCIETES

LA SOCIETE SUISSE D'ANVERS

en collaboration avec la S.A. NESTLE

invite cordialement tous les Suisses et leurs amis à la projection du célèbre film de Nestlé

LA NOURRITURE DES HOMMES
le jeudi 24 avril 1969 à 20 h.

Grande salle de la General Motors, Noorderlaan, ANTWERPEN.

UN BON DEPART

C'est celui qu'a pris l'**Union suisse de Bruxelles**, pour l'exercice 1969. Au cours de son assemblée générale annuelle, du 17 février, son Président M. Altherr, a pu communiquer un programme — publié dans ces colonnes — de plusieurs manifestations, qui se dérouleront au cours du 1^{er} semestre de cette année. S'il s'est réjoui de constater que la situation financière de la société restait relativement favorable, l'état des membres stable, il a déploré, avec raison, le peu d'intérêt que la majorité d'entre eux porte aux activités de l'Union.

Comme suite à l'appel lancé dans le Courrier suisse, quelques personnes sont venues renforcer le Comité, sensiblement diminué au cours de 1967, par suite de départs et de démissions. Ce Comité renforcé est plein de bonne volonté, d'idées, de projets pour mettre sur pied un certain nombre de manifestations susceptibles de procurer aux membres de l'Union suisse des soirées et même des journées particulièrement agréables et l'occasion de rencontres sympathiques entre compatriotes. Ce Comité est prêt à se dévouer dans toute la mesure possible, pour autant qu'il se sente soutenu par l'ensemble des membres de l'Union et de la Communauté suisse de Bruxelles.

C'est ce que son président s'est efforcé de faire comprendre à la quarantaine de personnes — nombre jamais atteint jusqu'ici — participant à cette assemblée générale. L'Ambassadeur de Suisse, Monsieur Ph. Zutter, ainsi que M. J. Richard, Conseiller d'ambassade, avaient bien voulu honorer de leur présence cette séance.

Le Comité avait prévu une choucroute en commun, avant l'assemblée générale. Environ vingt personnes vinrent la déguster, au Stuebli de la Maison suisse. Elle était remarquable. Les absents eurent encore plus tort que jamais.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS ORGANISEES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 1969 PAR L'UNION SUISSE

- 15 mars : Loto - Maison suisse - 20 h.
17 et 24 mars : Tournoi de jass - Maison suisse - 20 h.
17 avril : Projection d'un film suisse de fiction (le titre en sera communiqué ultérieurement) dans la salle de cinéma du Shell Building, 60, Ravenstein, à 20 h 30.
21 mai : Interprétation chorégraphique de la 9^e symphonie de Ludwig van Beethoven, par la troupe des Ballets de Béjart, Théâtre Royal de la Monnaie, 20 h 30. L'Union Suisse groupera les réservations de places, de façon à obtenir une sensible réduction des prix, à laquelle elle contribuera également. Des précisions seront communiquées incessamment aux membres.
1^{er} juin : Excursion dominicale et familiale, en car, à Bokrijk, domaine-musée de l'Etat, dans le Limbourg. Visite du domaine, pique-nique, jeux.
14 juin : Après-midi, match de bowling, dans un établissement à désigner prochainement.
1^{er} août : Célébration de la fête nationale, suivant programme ultérieur. Les membres de l'Union Suisse recevront, bien à temps, toutes les précisions nécessaires pour participer aux diverses manifestations ci-dessus.

AVIS IMPORTANT

Dans le but de faciliter aux compatriotes nouveaux venus en Belgique leurs premiers contacts avec les membres de l'Union Suisse et de la Communauté suisse en général, également désireux de permettre à chacun de ses membres de se rencontrer périodiquement autour d'une table, dans une sympathique ambiance, le Comité de l'Union Suisse a décidé d'organiser, de temps à autre, à titre d'essai, un repas en commun, à la Maison Suisse, auquel tous ses membres sont cordialement invités. Prix du repas 100 F, sans boisson, service compris.

Les premiers dîners de bienvenue de l'Union Suisse ont été fixés aux dates suivantes :

28 avril : Maison Suisse, 19 h 30. Inscription par écrit ou par tél. 18.43.26, à la Maison Suisse, jusqu'au 27 avril.
14 juin : Maison Suisse, 19 h 30. Inscription comme ci-dessus jusqu'au 13 juin.

Le Comité de l'Union Suisse a fait un gros effort pour vous présenter et réaliser un programme aussi varié que possible, pour ce premier semestre 1969. Il ne pourra continuer dans cette voie que s'il se sent vraiment soutenu par tous les membres. Comment lui manifester votre intérêt, lui assurer votre appui ?

1. Pour ceux qui sont déjà membre : en participant aussi régulièrement que possible aux diverses manifestations annoncées.
2. Pour ceux qui n'en sont pas encore : EN DEVENANT MEMBRE DE L'UNION SUISSE. Il leur suffit de verser leur cotisation pour 1969, SOIT 100 F, au compte de chèques postaux 21.37.08, DE L'UNION SUISSE, BRUXELLES 4.

Le Comité

SI VOUS VOUS INTERESSEZ AU SWISS JUNIOR CLUB et à ses problèmes...

En vue de l'ouverture du nouveau et, espérons-le, définitif local du S.J.C., nous voudrions faire appel à tous les lecteurs du Courrier Suisse afin qu'ils nous aident à l'aménager.

Ils peuvent le faire en nous procurant du matériel : radio, pick-up, amplificateurs, haut-parleurs, du bois, vieilles tentures, chaudrons et cloches, matériel de cuisine, chaises, bureau, livres patriotiques. Toutes les autres offres ou suggestions seront les bienvenues. Il suffit de téléphoner au secrétariat du club : (02) 27.45.00, Claudine GAENG, Bruxelles.

Un autre problème se pose également. Les 10 et 11 mai prochains, une fête folklorique a lieu à La Louvière. Nous voudrions représenter notre pays à cette manifestation d'une façon active, par des chants, des danses en costumes folkloriques. Mais nous n'avons ni costumes, ni une personne qualifiée pour nous enseigner nos danses. Un lecteur ou une lectrice pourra-t-il nous dépanner ? Merci à l'avance aux bonnes volontés qui pourront téléphoner au n° (02) 16.79.00, Michael BOLLE, Bruxelles.

Le 23 février dernier, nous avons fêté le 1^{er} anniversaire de notre club. A cette occasion, nous avons reçu 83 participants qui ont créé une ambiance extraordinaire dans la très sympathique salle Peiresc du Centre International Rogier à Bruxelles. Un dîner, un souper, une série de conférences exposant la situation du club, la préparation du local, la fondation et l'administration de notre groupement furent présentées, complétées par la lecture et l'approbation de nos statuts. Enfin, une soirée dansante clôturait cette terrible journée.

C.G.

ICI LA SUISSE

Rappelons que le programme du **studio suisse des ondes courtes** peut être entendu en Belgique sur les longueurs d'onde suivantes : 75,28 m (3985 kHz), 49,66 m (6165 kHz) et 31,46 m (9535 kHz). Les programmes sont diffusés à tour de rôle dans les 3 langues nationales, en semaine de 6 h 45 à 24 h et le dimanche de 7 h à 24 h.

Extrait des principales émissions (3-11-68 - 3-69)

Nachrichten 7 h 00 * - 12 h 30 - 19 h 15 (Echo der Zeit) - 23 h 30

Nouvelles 7 h 15 * - 12 h 45 - 20 h 15 (Miroir du Monde) - 23 h 45

Notiziario 7 h 30 * - 12 h 45 - 20 h 05 - 23 h 00

* en semaine. Le dimanche les premières informations ont lieu à 7 h 45. (allemand), 8 h 00 (français) et 8 h 15 (italien).

Reflets suisses : lundi/jeudi 9 h 00.

Schweizer Spiegel : Dienstag/Freitag 9 h 00, Sonntag 13 h 30 und 18 h 45.

Prisma svissoro : mercoledì/sabato 9 h 00.

Bourse Zürich : 20 h 00 (Werktag).

Politisches und Unpolitisch 12 h 25 (Werktag).

Commentaires ou causerie : mardi/vendredi/samedi 12 h 55.

Pièce radiophonique : lundi 21 h 00.

Konzert/Forum der Kritik : Dienstag 21 h 00.

Concert : jeudi 21 h 00.

Hörspiel/Theater von heute : Freitag 21 h 00.

Concerto/La Bricolla : sabato 21 h 00.

Emissions religieuses du dimanche

Römisches-katholische Predigt/Grand-messe 8 h 45.

Protestantische Predigt/Culte protestant 9 h 45.

Conversazione religiose 11 h 45.

A NE PAS MANQUER !

La célèbre chorale fribourgeoise

LA CHANSON DE FRIGOURG

Directeur : Pierre Kaelin

sera bientôt en Belgique, invitée à l'occasion du rassemblement national des chorales « A Coeur Joie ».

Le concert du Rassemblement (800 choristes) aura lieu le dimanche 27 avril 1969, à 16 heures, au Palais des Beaux-Arts à Charleroi.

La Chanson de Fribourg — qui entreprendra prochainement une tournée mondiale — donnera un **UNIQUE RECITAL A BRUXELLES**, le vendredi 25 avril, à 20.15 heures, en la Salle du Collège Saint-Michel, 24, Bd. Saint-Michel, Bruxelles 15.

Cartes bientôt en vente : Centre d'Information, Place de Brouckère, et à la Porterie, 24, Bd. St.-Michel.

Prix des places : 50 F. Cartes familiales pour 3 personnes 100 F.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue en juin 1969. Articles et communications à envoyer au plus tard le 19 mai 1969.

LE COURRIER SUISSE

2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4, C.C.P. n° 387.48.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 151, av. Chazal, Bruxelles 3.

Commission de rédaction : A. BERGUER, A.W. KLOPFENSTEIN et J. PIERREHUMBERT ; **Collaborateur :** J. DECOUTERE.

Imprimerie Efbé, 623, chaussée de Mons, Bruxelles 7